CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 20 juillet 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'relatif aux primes au succès d'œuvres audiovisuelles', portant le numéro 69.966/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 6 septembre 2021 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡ LW-CDHVICGCH-GJJGGVT‡